



Le Conseil du Coton
et de l'Anacarde

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail



CABINET DU PREMIER MINISTRE



Projet de cohésion sociale
des régions Nord
du Golfe de Guinée
Site d'origine

PROJET DE COHESION SOCIALE DES REGIONS NORD DU GOLFE DE GUINEE

Financement Banque Mondiale

AVIS D'APPEL D'OFFRES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION / REHABILITATION DE MARCHES RURAUX DANS LA REGION DE LA BAGOUÉ, DU FOLON ET DU BOUNKANI

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N° CI-COSO-421451-CW-RFB
JUIN 2024

République de Côte d'Ivoire

Projet de Cohésion Sociale des Régions Nord du Golfe de Guinée (COSO)

Maître d'Ouvrage : Conseil du Coton et de l'Anacarde

Référence : Accord de prêt : IDA N° 70690-CI

Titre du Marché : Travaux de construction / réhabilitation de marchés ruraux dans les Régions de la Bagoué, du Folon et du Bounkani.

Référence de l'AON : CI-COSO-421451-CW-RFB

- Le Gouvernement de Côte d'Ivoire a obtenu un prêt de la Banque mondiale pour financer le coût du **Projet de Cohésion Sociale des Régions Nord du Golfe de Guinée (COSO)** et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce financement pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif aux **Travaux de construction / réhabilitation de marchés ruraux dans les Régions de la Bagoué, du Folon et du Bounkani.**
- Le **Projet de Cohésion Sociale des Régions Nord du Golfe de Guinée (COSO)**, invite, par la présente, les soumissionnaires à présenter leurs Offres sous pli fermé, pour la réalisation des **Travaux de construction / réhabilitation de marchés ruraux dans les Régions de la Bagoué, du Folon et du Bounkani constitués en sept (07) lots :**
 - Lot 1 : Travaux de construction / réhabilitation de marchés ruraux dans les localités de GBEYA et MADIANA SOKOURANI, région du Folon ;
 - Lot 2 : Travaux de construction / réhabilitation de marchés ruraux dans les localités de WAHIRE, SOKOURABA et KOUROULINGUE, région du Folon ;
 - Lot 3 : Travaux de construction / réhabilitation de marchés ruraux dans les localités de KIMBIRILA NORD et SOKORO, région du Folon ;
 - Lot 4 : Travaux de construction / réhabilitation de marchés ruraux dans les localités de BOLONA, M'BELE et DEBETE région de la Bagoué ;
 - Lot 5 : Travaux de construction / réhabilitation de marchés ruraux dans les localités de PORTIO, TIOGO et SIANHALA, région de la Bagoué ;
 - Lot 6 : Travaux de construction de marchés ruraux dans les localités de KERMANTEDOOU, KONTEDOUO et LOMIDOOU, région du Bounkani ;
 - Lot 7 : Travaux de construction de marchés ruraux dans les localités de KOLOGOBO et VONKORO, région du Bounkani.

Les marchés issus de la présente consultation seront passés sur prix unitaire.

Le délai d'exécution à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des travaux est de :

Lot	Désignation	Délais d'exécution maximal
01	Travaux de construction / réhabilitation de marchés ruraux dans les localités de GBEYA et MADIANA SOKOURANI, région du Folon	120 jours

02	Travaux de construction / réhabilitation de marchés ruraux dans les localités de WAHIRE, SOKOURABA et KOUROULINGUE, région du Folon	120 jours
03	Travaux de construction / réhabilitation de marchés ruraux dans les localités de KIMBIRILA NORD et SOKORO, région du Folon	120 jours
04	Travaux de construction / réhabilitation de marchés ruraux dans les localités de BOLONA, M'BELE et DEBETE, région de la Bagoué	120 jours
05	Travaux de construction / réhabilitation de marchés ruraux dans les localités de PORTIO, TIOGO et SIANHALA, région de la Bagoué	120 jours
06	Travaux de construction de marchés ruraux dans les localités de KERMANTEDOOU, KONTEDOUO et LOMIDOOU, région du Bounkani	120 jours
07	Travaux de construction de marchés ruraux dans les localités de KOLOGOBO et VONKORO, région du Bounkani	120 jours

Tout délai supérieur entraînera le rejet de l'offre.

- La procédure sera conduite par Appel d'Offres National (AON) en utilisant une **Demande d'Offre** telle que définie dans les « Règles des Passations de Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs de FPI. » « *Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement* », Version juillet 2016, révisée en novembre 2017, révisée en août 2018, novembre 2020 et septembre 2023 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), est ouvert à tous les Soumissionnaires de pays éligibles.
- Les Soumissionnaires éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires sur le **Projet de Cohésion Sociale des Régions Nord du Golfe de Guinée (COSO)**, auprès du **Spécialiste de Passation des Marchés : TEHE Guy Michel, guymicheltehe@yahoo.fr**. Il Plateaux, Angré 7ème Tranche, Rue de la Résidence les Flamboyants 27 BP 604 Abidjan 27, Tél. (225) 27 22 54 86 20/ 07 11 11 18 36 / 05 02 24 74 27, Adresse électronique : infos@coso.ci et examiner le Dossier d'Appel d'Offres durant les heures de bureau de **8 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 30 minutes à 17 heures T.U les jours ouvrables** à l'adresse indiquée ci-dessous.
- Le Dossier d'Appel d'Offres en **langue française** peut être consulté gratuitement ou acheté par tout Soumissionnaire éligible en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**. La méthode de paiement sera en espèces. Le dossier d'appel d'offres sera retiré physiquement et transmis par voie électronique.
- Les Soumissions doivent être remises à l'adresse ci-dessous **au plus tard le Mardi 16 Juillet 2024 à 10 heures 00 minute, Temps Universel (TU)**. La remise des soumissions par voie électronique ne sera pas permise. Toute Soumission reçue après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne qui souhaite assister à l'ouverture

des plis à l'adresse indiquée ci-dessous.

7. Toutes les offres doivent être accompagnées d'une **Garantie de soumission** établie par une institution bancaire ou un établissement financier agréé dans un pays de l'espace UEMOA/BCEAO, sous forme originale conformément au modèle annexé au Dossier d'Appel d'Offres et correspondant, pour le lot, à un montant de :
- Lot 1 : Un million cent mille (1 100 000) Francs CFA ;
 - Lot 2 : Un million cinq cent mille (1 500 000) Francs CFA ;
 - Lot 3 : Un million cent mille (1 100 000) Francs CFA ;
 - Lot 4 : Un million cinq cent mille (1 500 000) Francs CFA ;
 - Lot 5 : Un million cinq cent mille (1 500 000) Francs CFA ;
 - Lot 6 : Un million cinq cent mille (1 500 000) Francs CFA ;
 - Lot 7 : Neuf cent cinquante mille (950 000) Francs CFA.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Cette garantie d'offres demeurera valide 28 jours après l'expiration du délai de validité des offres, soit (120 jours +28 jours= 148 jours).

Si un soumissionnaire produit une garantie d'offres émanant d'une banque étrangère (banque hors espace UEMOA), celle-ci et une banque établie en Côte d'Ivoire ou dans l'espace doit être accompagnée d'une convention signée entre le garant UEMOA et une banque établie en Côte d'Ivoire ou dans l'espace UEMOA.

8. Toutes les Soumissions doivent être accompagnées d'une Déclaration en matière d'Exploitation et Abus Sexuels (EAS) et/ou de Harcèlement Sexuel (HS).

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : **Projet de Cohésion Sociale des Régions Nord du Golfe de Guinée (COSO), Spécialiste de Passation des Marchés : TEHE Guy Michel, guymicheltehe@yahoo.fr, II plateaux, Angré 7ème Tranche, Rue de la Résidence les**

Flamboyants 27 BP 604 Abidjan 27, Tél. (225) 27 22 22 30 50 / 07 11 11 18 36 / 05 02 24 74 27.

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté durant les heures de bureau de **8 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 30 minutes à 17 heures T.U les jours ouvrables.**

Nom de l'Agence d'exécution : **Unité de Coordination du Projet de Cohésion Sociale des Régions Nord du Golfe de Guinée (UC-COSO)**

Adresse : **27 BP 604 Abidjan 27, sise aux II Plateaux, 7ème Tranche, Rue de la Résidence les Flamboyants**

Téléphone : (225) 27 22 22 30 50 / 07 11 11 18 36 / 05 02 24 74 27

Adresse électronique : **guymicheltehe@yahoo.fr** copie à **cyrillesteven.lidehi@gmail.com**

11. Dès la validation de la décision d'attribution du marché, le COSO publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics, dans un journal à grand tirage et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres ou en délivrera copie à leur demande et à leurs frais.

10. Le marché issu du présent appel d'offres sera soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0.5% du montant hors taxes du marché aux frais du titulaire).

11. Le présent appel d'Offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment à l'ordonnance N°2019-679 du 24 juillet 2019, portant code des marchés publics et ses textes d'application.



SECTION I - AVIS D'APPEL D'OFFRES SÉLECTION D'UNE IMPRIMERIE POUR LES DIVERSES IMPRESSIONS DE L'AMF-UMOA (MARCHÉ À CLIENTÈLE) AAO- N°03-2024/AMF-UMOA DU 03 JUIN 2024

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés de l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA), publié sur le site internet www.amf-umoa.org le 03/04/2024.
2. L'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA) a inscrit au titre de son budget exercice 2024, des ressources, et a l'intention d'utiliser une partie pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la sélection d'une imprimerie pour les diverses impressions du siège de l'AMF-UMOA.
3. L'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA) sollicite à cet effet, des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'impression et l'édition de divers documents au profit de l'AMF-UMOA.
4. Les articles objet du présent appel d'offres seront livrés par les moyens du prestataire au siège de l'AMF-UMOA à Abidjan en Côte d'Ivoire.
5. Cet appel d'offres est en lot unique.

Designation	Délai de livraison
Impression de divers documents de l'AMF-UMOA	Marché à clientèle au titre des années 2024 à 2027

6. Les exigences en matière de qualification des soumissionnaires sont les suivantes :
- être une société spécialisée en imprimerie (le prouver) ;
 - disposer d'équipements moderne et du matériel d'imprimerie de dernière génération (le prouver) ;
 - justifier de la capacité de livraison en cas d'urgence des documents imprimés et dans un délai maximum de quarante-huit (48) heures à compter de la notification du BAT ;
 - faire usage des matières premières d'impressions conformes au respect de l'environnement (citer ces matières premières) ;
 - disposer d'avoir d'au moins deux millions (2 000 000) FCFA pour

l'exécution de chaque commande, car l'AMF-UMOA ne paie que le service fait après la réception et le dépôt de la facture de prestation ;

- fournir trois (03) attestations de bonne exécution des prestations d'imprimerie au cours des cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) dont une attestation de marché de prestation à clientèle sur une période d'un an y compris la copie des contrats des marchés exécutés ou du bon de commande avec facture proforma, une attestation de bonne exécution ou contrat de prestation de l'année 2024 est valable.
- Les attestations doivent être délivrées par les autorités contractantes, ou leurs représentants (Administration publique, sociétés privées ou publiques, Office d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales) ;
- justifier d'une adresse électronique (e-mail) pour la réception des demandes d'impression, de devis et des BAT et les notifications.

7. Le marché est à clientèle. Il sera attribué sur la base de la qualification du soumissionnaire et sur les prix unitaires, selon la nature des impressions demandées.
8. Les caractéristiques, le nombre de pages, le nombre d'exemplaires des documents qui feront l'objet de BAT sont détaillés dans le dossier d'appel d'offres. Les variantes sont autorisées et seront prises en considération à l'évaluation des offres.
9. Les candidats éligibles, qualifiés et intéressés par le présent appel d'offres peuvent obtenir des informations complémentaires en cas de besoin auprès de la Direction de l'Administration, des Finances et des Moyens Généraux du Secrétariat Général de l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA), 01 BP 1878 ABIDJAN 01 COTE D'IVOIRE - Avenue Joseph ANOMA (Rue des Banques en face de la BHCI PLATEAU), Tél : (+225) 27 20 27 58 46 / 27 20 21 57 42 / 27 20 31 56 20 ;
10. Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) est librement téléchargeable sur le site de l'AMF-UMOA : www.amf-umoa.org (rubrique Appel d'offres).
11. Les offres doivent être rédigées en langue française. Le soumissionnaire remettra un original des documents constitutifs de l'offre, en indiquant clairement la mention « ORIGINAL » et deux

(02) copies en mentionnant clairement « COPIE » ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre originale sur une clé USB au format PDF, le tout dans une enveloppe unique. En cas de différences entre la copie, le contenu de la clé USB et l'original, l'original fera foi.

12. Les offres devront être déposées au Secrétariat Général de l'AMF-UMOA 01 BP : 1878 ABIDJAN 01- COTE D'IVOIRE - Avenue Joseph ANOMA (Rue des Banques en face de la BHCI PLATEAU), Tél : (+225) 27 20 27 58 46 / 27 20 21 57 42 / 27 20 31 56 20, au plus tard le **03 JUILLET 2024** à 10 heures, heure locale d'Abidjan. Les offres remises avec un retard de plus de 15 minutes seront rejetées.
13. Les plis contenant les offres, seront ouverts en présence des soumissionnaires qui le souhaitent et/ou par visioconférence au siège de l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA), sis à l'Avenue Joseph ANOMA (Rue des Banques en face de la BHCI du PLATEAU) à 11 heures, heure locale d'Abidjan.
14. Le Procès-Verbal d'ouverture des plis sera publié sur le site de l'AMF-UMOA : www.amf-umoa.org (rubrique Appel d'Offres).
15. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission établie par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le Ministre chargé des Finances de la République de Côte d'Ivoire ou délivrée par une banque établie dans l'espace UEMOA, valable pour une période de 120 jours calendaires, d'un montant de deux cent quatre-vingt mille (286 000) FCFA. L'absence de la garantie de soumission entraîne le rejet de l'offre à l'ouverture des plis et sa non-conformité est éliminatoire à l'évaluation des offres.
16. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres. Toute offre proposant une durée de validité inférieure sera éliminée.

Le Secrétaire Général

Ripert BOSSOUKPE